



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MAINTENANCE DU PARC DES MOYENS D'IMPRESSION **DÉCISION N° DM-21-274**
EN DATE DU 28 JUILLET 2021

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer la maintenance du parc des moyens d'impression;

CONSIDÉRANT la proposition de la société NETMAKERS de signer un contrat de maintenance du parc des moyens d'impression;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société NETMAKERS – 9-11 Boulevard Georges Méliès 94350 VILLIERS SUR MARNE représentée par son Directeur Monsieur Didier BRASSAERT, un contrat de maintenance du parc des moyens d'impression. La validité du contrat est à compter du 3 août 2021 au 2 août 2022.

Le montant de ce contrat sera rémunéré sur bons de commande, dans la limite d'un montant maximum de 40 000,00 euros HT (quarante mille euros)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210728-Imc1H8739H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/07/2021 Date de Publication : 28/07/2021
